



**ENTREPRENEURS DE PROGRES**

## Revue de presse

*Mardi 15 janvier 2019*

*Mobile: 0770 88 90 80  
Lotissement Sylvain Fourastier  
N°08 El Mouradia, Alger  
Mobile: 0770 88 90 80  
[communication@fce.dz](mailto:communication@fce.dz)  
[www.fce.dz](http://www.fce.dz)*

# SOMMAIRE

<b>A la une .....</b>	<b>3</b>
• Baromètre FCE : l'agroalimentaire, les services et le BTPH en baisse d'activité pour décembre 2018 (Algérie Eco) .....	3
• Baisse des réserves de change, déficits, planche à billets: Le ministère des Finances se veut rassurant (Le Quotidien d'Oran).....	3
• Importations de services et subventions : un responsable du ministère des Finances sonne l'alarme (TSA).....	6
• Le gouvernement met sous haute surveillance les entreprises publiques endettées (TSA) .....	7
• Accord de partenariat algéro-allemand pour la fabrication de médicaments contre l'hypertension et le diabète (APS).....	8
• ZALÉNE À PROPOS DES PROJETS D'EXTENSION DES 11 PORTS : "Un programme énorme et coûteux" (L'Expression).....	8
• Zaalane: nécessaire développement des ports pour promouvoir l'économie nationale (APS).....	10
• Route transsaharienne: le Niger lance des travaux de réhabilitation d'un tronçon de 140 km (APS) .....	11
• Métiers à haute pénibilité : une liste de 1.000 activités (El Moudjahid) .....	12
• Investissement agricole : actualisation des coûts de validation des études (Algérie Eco).....	14
• Conférence de presse de Ould Kaddour: Sonatrach mise sur la pétrochimie (Le Quotidien d'Oran).....	14
• Sonatrach-Exxon Mobil : Signature d'un accord avant la fin du premier semestre 2019 (Algérie Eco).....	16
• Algérie : "400 000 véhicules ont été convertis au GPL" (Guitouni) .....	16
• OPEP-non OPEP: l'Algérie a réduit sa production de près de 25.000 b/j (APS).....	17
• BAISSSE DE LA PRODUCTION DES PAYS OPEP-NON OPEP : L'Algérie réduit son offre de près de 25 000 b/j (L'Expression).....	18
• Boehringer Ingelheim lance un projet de 20 millions d'euro en Algérie (Algérie Eco).....	19
<b>Banque/bourse/Assurance .....</b>	<b>20</b>
• Bourse d'Alger : BNP Paribas El-Djazair classé meilleur IOB de 2018 (Algérie Eco) .....	20
<b>Commerce.....</b>	<b>21</b>
• Nette baisse des transactions commerciales non facturées en 2018 (APS) .....	21
<b>Veille.....</b>	<b>22</b>
• Oran: la 10e édition du Salon International du Tourisme en février (APS) .....	22

## A la une

### **Baromètre FCE : l'agroalimentaire, les services et le BTPH en baisse d'activité pour décembre 2018 (Algérie Eco)**

L'indice de confiance s'est amélioré pour le deuxième mois consécutif sans quitter la zone négative. Il enregistre une valeur -7 en décembre contre -8 en novembre, soit un progrès d'un point. Il affiche donc une amélioration de 8 points par rapport au début de l'année 2018, selon le baromètre des « Chef d'Entreprises », pour le mois de décembre 2018.

Il en résulte de cette augmentation, une hausse des perspectives de production de 4 points, affichant une valeur neutre (0) en novembre à 4 en décembre, une augmentation des perspectives de l'emploi de 17 points. Elle est très positive, elle passe de -4 en novembre à +13 en décembre et une augmentation substantielle du carnet de commande local de 10 points, qui passe de -38 en novembre à -28 en décembre.

Par secteur d'activité économique, le baromètre du FCE pour le mois de décembre 2018, note une diminution dans 3 secteurs d'activités, à commencer par l'indice de confiance des industries agroalimentaires qui a chuté de 12 points sans quitter la zone positive. Il affiche une valeur neutre (0) en décembre contre 12 en novembre. L'indice de confiance des services a également baissé de 10 points. Il enregistre une valeur -11 en décembre contre -1 en novembre. L'indice de confiance du BTPH a baissé de 7 pts, avec une valeur -49 en décembre contre -42 en novembre.

Par contre pour le quatrième secteur, l'indice de confiance des industries « Hors IAA », enregistre une forte augmentation de 13 points. Il affiche une valeur positive de + 6 en décembre contre -7 en novembre.

S'agissant de l'indice de confiance par régions géographiques, l'enquête du FCE note une amélioration dans la région de l'Ouest, où l'indice de confiance a progressé de 14 points avec une valeur de - 4 en décembre contre -18 en novembre. Par contre pour les régions Centre et Est, celui-ci a diminué respectivement de 3 points (-1 en novembre à - 4 en décembre) pour le centre et de 6 points (-1 en novembre à -7 en décembre) pour l'Est.

Pour l'Union Européenne, la même enquête indique que l'indice de confiance de l'EU et celui de la France ont enregistré une diminution par rapport à novembre. Le premier passe de 3,5 en novembre à 2,1 en décembre, soit une baisse de 1,4 pts et le second, qui rejoint la zone négative affiche un indice de -1,5 en décembre contre 0,3 en novembre, soit une baisse 1,8 points.

### **Baisse des réserves de change, déficits, planche à billets: Le ministère des Finances se veut rassurant (Le Quotidien d'Oran)**

Avec le niveau actuel des réserves de change, évaluées à 82 milliards de

dollars à fin 2018, l'Algérie a encore «de la marge de manoeuvre d'ici à 2023». C'est ce qu'a affirmé hier lundi à la radio nationale M. Sidi Mohamed Ferhane, directeur général de la prévision au ministère des Finances. «On est à 82 milliards de dinars, on sera à 75 milliards de dinars en juin: nous avons toujours de la marge de manoeuvre, et en 2023 nous avons la possibilité de remonter la pente», a-t-il indiqué. «Nous sommes en train de dégager de l'espace budgétaire, il y a des réformes qui ont été lancées, mais des réformes structurelles profondes ne donnent pas de résultats rapidement», a-t-il fait remarquer, avant de souligner qu'«il y a aussi des réformes du budget, du commerce extérieur, qui peuvent donner des résultats rapidement.» Selon M. Ferhane, il y a pour les dépenses publiques plus de 80% qui vont à deux rubriques, les salaires des fonctionnaires et les transferts sociaux, soit 3.500 milliards de DA.

Il y a, a-t-il précisé, d'un autre côté et en matière de balance de paiement, «les tensions sur nos équilibres extérieurs avec les importations de marchandises, et les importations de services, qu'on oublie, qui sont entre 10 et 12 milliards de dollars par an.» Le transport maritime revient à lui seul à 3 milliards de dollars par an, et près de 3,5 milliards de dollars en 2017 pour le BTP. «Ce sont des niveaux énormes, c'est un déficit structurel auquel il faudrait donner de l'importance, alors que pour le maritime on est en train de renouveler la flotte», ajoute-t-il.

Quant aux réformes pour les transferts sociaux, le directeur général de la prévision au ministère des Finances relève que «cela prendra le temps qu'il faut. On avance doucement mais sûrement. C'est un dossier très sensible.» La réforme des subventions se base, a-t-il expliqué, «sur une étude de l'ONS en 2012, qui dit qu'on doit commencer par les produits énergétiques.»

M. Ferhane a avancé le chiffre de 1.700 mds de DA pour la subvention publique des produits énergétiques (gaz, électricité, carburants). «A partir de 2015, on a commencé à relever les prix à travers la taxe», rappelle-t-il, avant de souligner que ce sont les entreprises Sonatrach, Sonelgaz et Naftal qui «en paient le prix.» Sonatrach vend le baril à l'interne à 13 dollars, alors que la Sonelgaz «cède le gaz à des prix très bas». En fait, explique t-il, «les 1.700 mds de dinars de subventions des produits énergétiques ne transitent pas par le budget de l'Etat, mais c'est l'Etat, qui dans deux ou trois ans, revient pour payer le découvert de certaines entreprises, alors que Sonatrach et Sonelgaz ne vont demander que le paiement du différentiel.» Par ailleurs, «il y a aussi les transferts sociaux explicites directs qui passent par le budget de l'Etat, et qui sont globalement de 1.700 mds de dinars également», souligne M. Ferhane selon lequel «c'est un point de tension très important sur le budget de l'Etat», et donc que «la réforme des subventions va libérer l'énergie des entreprises Sonatrach et Sonelgaz pour investir et élargir leur potentiel productif.» Sans donner plus de détails sur les réformes envisagées sur le plan des subventions, il a expliqué qu'«il y a une politique sociale, et il ne faut pas déroger à cette politique sociale.

Mais, les catégories sociales vulnérables ne seront pas touchées par ces réformes ou les hausse de prix des produits énergétiques par exemple».

## **La libéralisation des prix subventionnés attendra**

Pour les subventions de produits alimentaires, il a estimé que «si c'est plus facile pour le carburant, les riches consommant six fois plus de carburants que les pauvres, c'est plus difficile pour les produits alimentaires. Et là, il faudrait que cela se passe graduellement et progressivement dans le temps.» «La libéralisation des prix peut prendre cinq ans, dix ans, ce sont les pouvoirs publics qui doivent en décider.»

D'autre part, il a évoqué que les subventions ne concernent pas uniquement les produits alimentaires, les carburants ou le logement, qui coûtent annuellement 800 mds de dinars à l'Etat, il y a également «les intérêts pris en charge par les banques. On va y aller graduellement, l'essentiel est de mettre en place un mécanisme rodé pris en charge par les Algériens eux-mêmes», a-t-il dit en référence à une intervention d'institutions internationales.

En fait, «il y a des réformes qui doivent être lancées rapidement en matière fiscale, budgétaire, financière, et à partir de 2023 on passera à des budgets-programmes avec la performance, et la mise à niveau doit se faire d'ici à 2022.» Il a, par ailleurs, souligné dans l'actuelle phase économique et financière difficile que la «répartition budgétaire se fait selon les priorités.» «Il y a, a-t-il dit, une tension sur les équilibres budgétaires depuis 2014, et on a travaillé depuis 2017 sur trois années», avant d'expliquer qu'en 2017, «nous avons plafonné les dépenses pour éviter la tension sur nos équilibres internes, et dégager des espaces budgétaires pour éviter les déficits».

M. Ferhane a affirmé que «c'est pour cela qu'il y a eu un budget de trois années», avant de préciser que «nous sommes tombés dans une situation très difficile avec la baisse de la fiscalité pétrolière.» En plus de la baisse des recettes pétrolières, il a pointé du doigt certains ordonnateurs de ne pas avoir pris en compte la situation financière difficile du pays en dépensant sans compter. «En plus du prix et le déficit de la balance des paiements compte tenu des exportations d'hydrocarbures, il y avait aussi certains ordonnateurs qui ont accéléré leurs dépenses», a-t-il indiqué, précisant qu'«en 2017, il y avait une forte tension sur les dépenses, et chaque semaine il y avait un comité qui suivait les dépenses et les recettes, c'était très difficile, et la faute incombe aux ordonnateurs, qui ont mis l'économie publique devant le fait accompli, avec des projets qui pouvaient être gelés.» Selon lui, il y a beaucoup de «secteurs d'activité, qui ont profité de la manne (pétrolière) et chacun a essayé de préserver ses projets.

La plupart des secteurs d'activité étaient concernés dans les premiers mois de 2017, mais par la suite, il y a eu des instructions du Premier ministre et du ministère des Finances où on a régulé ces dépenses, qui ont porté un préjudice aux dépenses publiques et laissé filer le déficit en 2017 et 2018». Il y a aussi, a relevé également M. Ferhane, le poids des déficits induits par des projets publics mal étudiés, dont le coût global est de 500 milliards de DA, et une surévaluation des projets estimée à 1.200 mds de dinars. «Nous sommes revenus à des niveaux plus bas, de 700 à 200 mds de DA.» La direction générale des impôts suit ce dossier, selon M.

Ferhane, qui a indiqué que les fraudeurs sont particulièrement ciblés. Sur le financement non conventionnel, le représentant du ministère des Finances explique que « nous sommes allés vers l'endettement interne avec des garde-fous, et la mise en oeuvre de réformes structurelles, au lieu d'aller vers l'endettement extérieur. » « Cela a été mis en place pour sortir de la crise financière d'ici à 2023 », ajoute-t-il. M. Ferhane a souligné en outre que la croissance économique, en dépit des prévisions du FMI et de la Banque mondiale, devrait s'établir à 2,6% en 2019 et « va remonter en 2020 et 2021 autour de 3%.

Cela est dû à la baisse de la dépense publique, avec une répercussion sur les autres secteurs. Mais, hors hydrocarbures, elle sera autour de 2 à 3%. » Les recettes des exportations d'hydrocarbures seront de 34 à 35 milliards de dollars en 2018, a-t-il prévu.

### **Importations de services et subventions : un responsable du ministère des Finances sonne l'alarme (TSA)**

L'Algérie « a encore de la marge de manœuvre » dans la gestion de ses réserves de change, a estimé ce lundi Sidi Mohamed Ferhane, directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances.

« On peut dire que jusqu'à 2023 on a la possibilité de remonter la pente », a-t-il affirmé dans un entretien accordé à la Radio Nationale, considérant que les tensions sur la balance des paiements sont causées par les importations de marchandises et aussi de services. Ces réserves de change sont de 82 milliards de dollars actuellement.

M. Ferhane a indiqué dans ce contexte que les importations de services représentent 10 à 11 milliards de dollars par an. « Elles sont constituées principalement par le transport maritime, à peu près 3 milliards de dollars, et toutes les études qui concernent le secteur du BTP qui ont représenté 3.5 milliards en 2017 », a-t-il indiqué.

« Ce sont des niveaux énormes, ce qu'on appelle des déficits structurels auxquels il faudrait vraiment donner de l'importance », a estimé le directeur. « Pour le maritime, on est en train de renouveler la flotte car la plupart de nos marchandises sont importées et sont affrétées par des compagnies étrangères », a-t-il précisé.

M. Ferhane a également indiqué que plus de 80 % du budget de fonctionnement de l'État est dédié aux salaires des fonctionnaires et aux transferts sociaux. « Cette part représente presque 3500 milliards de dinars, c'est très important », a-t-il affirmé.

Concernant les transferts sociaux, le responsable au ministère des Finances a indiqué que 1700 milliards de dinars ont été dédiés en 2017 aux subventions des produits énergétiques, à savoir l'électricité, le gaz et les carburants. « On devrait commencer d'abord par revoir (les prix) les produits énergétiques, ils consomment la part la plus importante des subventions », a estimé M. Ferhane.

« Sonatrach et Sonelgaz et Naftal sont pénalisés dans cette affaire de subventions. Sonatrach cède le baril de pétrole à 13 dollars. Le gaz est aussi en dessous d'un dollar la BTU. Sonatrach cède également le gaz naturel à la Sonelgaz à un prix très bas. La réforme des subventions va permettre de libérer l'énergie pour ces entreprises (Sonatrach et Sonelgaz) pour qu'elles puissent investir », a affirmé le responsable.

Sidi Mohamed Ferhane est également revenu sur les tensions rencontrées par la trésorerie de l'État. Durant les premiers mois de 2017 « il y avait une tension très importante » sur la trésorerie de l'État, à « tel point qu'au niveau de ministère des Finances il y avait, et il y a encore, un comité qui se réunissait chaque semaine pour suivre les dépenses et les recettes ». « Ça a été très difficile et là c'est la faute aux ordonnateurs qui ont mis les pouvoirs publics devant le fait accompli, en lançant des projets qui devaient être gelés », a-t-il ajouté.

Ces ordonnateurs ont concerné « beaucoup de secteurs d'activité. Chacun essayait de préserver ses propres projets », a affirmé le responsable. « Par la suite, on a régulé ces dépenses qui ont porté préjudice et laissé filer le déficit au cours de 2017 et 2018 », a affirmé M. Ferhane. Un déficit financier qui s'est établi à 11 milliards de dollars en 2018.

Le Directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances a également affirmé qu'il y a désormais une « certaine maîtrise » dans les évaluations de projets. Les surévaluations des projets ont représenté 1200 milliards de dinars, selon lui.

### **Le gouvernement met sous haute surveillance les entreprises publiques endettées (TSA)**

Le gouvernement s'inquiète du niveau d'endettement des entreprises publiques. Dans une résolution datée du 12 décembre dernier, le Conseil des participations de l'État (CPE) s'est alarmé du niveau d'endettement des entreprises détenues par l'État, et son impact sur leur propriétaire, qui est le Trésor public.

Le CPE, qui est présidé par le premier ministre Ahmed Ouyahia, pointe une « situation préoccupante » de l'endettement des entreprises à capitaux publics, dont le montant n'a pas été précisé, qui risque d'« impacter négativement » les ressources du Trésor public, en sa qualité de propriétaire de ces entreprises, selon la résolution n° 01/166, portant sur l'endettement des EPE, et dont nous détenons une copie.

Pour réduire cet endettement, le CPE recommande la mise en place de « mesures d'urgence et un suivi permanent des départements ministériels de supervision concernés ».

L'instance gouvernement charge les départements ministériels de supervision à l'effet de « faire de la gestion de l'endettement des EPE une priorité absolue pour les gestionnaires des groupes et des entreprises concernées ». Le CPE demande aussi de mettre en place, « sous l'autorité

du ministre, un dispositif de suivi mensuel de cet endettement et sa réduction”.

### **Accord de partenariat algéro-allemand pour la fabrication de médicaments contre l'hypertension et le diabète (APS)**

Un accord de partenariat a été signé lundi à Alger entre l'entreprise algéro-turque Abdi Ibrahim Remède Pharma (AIRP) et la société allemande de l'industrie pharmaceutique Boehringer Ingelheim pour la fabrication locale de médicaments traitant l'hypertension et le diabète.

Cet accord de 20 millions d'euros consistera à produire le médicament "Micardi.Plus" (contre l'hypertension artérielle) et "Jardians" (contre le diabète de type 2), ont indiqué ces deux partenaires lors de la cérémonie de signature.

La production de ces deux médicaments sera assurée par l'unité de production de l'entreprise algéro-turque AIRP située dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Zeralda).

Selon le directeur général de Boehringer Ingelheim , Bachir Batel, la production du médicament pour le diabète de type 2 (Jardians) débutera au deuxième trimestre 2019 sera disponible sur le marché au deuxième trimestre 2023.

Quant à la phase de production du médicament contre l'hypertension artérielle (Micardi.Plus), elle débutera une fois que le transfert de technologie sera achevé d'ici avril 2021, en précisant que le premier pack de ce médicament sera disponible en Algérie au deuxième trimestre 2021. Concernant les prix de ces deux médicaments, il a avancé qu'ils seront commercialisés "à des prix abordables".

Pour sa part, le représentant de la société pharmaceutique AIRP, Mohamed Lamine Bousteila, a précisé que l'investissement de 20 millions d'euros pour ce projet englobe, à la fois, les équipements, le transfert de technologie et la formation.

Présent à cette cérémonie, le représentant de l'ambassade d'Allemagne en Algérie, Andreas Fiedler, a salué la conclusion de ce partenariat permettant "le transfert de la technologie innovatrice et le savoir-faire dans le domaine pharmaceutique entre l'Algérie et l'Allemagne".

Pour les médecins spécialistes, qui ont pris part à cette cérémonie, cet accord de partenariat est à saluer dans la mesure où ces deux produits seront non seulement fabriqués localement mais permettront, de par leur qualité thérapeutique, de réduire le risque de développer des maladies cardiaques ou des accidents cardio-vasculaires.

### **ZALÉNE À PROPOS DES PROJETS D'EXTENSION DES 11 PORTS : "Un programme énorme et coûteux" (L'Expression)**





«Les infrastructures portuaires algériennes font face à de nombreuses difficultés et dysfonctionnements...»

En visite de deux jours à Skikda, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zalène, a affirmé avant-hier soir que «le programme d'extension des ports de commerce à l'échelle nationale, lancé par l'état, est «un programme énorme et coûteux». A ce propos, il a rappelé que «11 ports font l'objet d'opérations d'extension, à Oran et à Annaba notamment, ainsi que la réalisation du port de Cherchell à Tipasa». Il a également insisté sur l'importance du «développement des ports pour la promotion de l'économie nationale». Il faut rappeler que les infrastructures portuaires algériennes, qui datent de l'époque coloniale font face à de nombreuses difficultés et dysfonctionnement car inadaptées à l'évolution du commerce international, du transport maritime et en décalage avec la gestion portuaire dans le monde, à une ou deux exceptions près. L'extension de la plupart des terminaux portuaires demeure bloquée, du fait de l'enclavement urbain. Enfin, la réalisation du port hub d'El Hamdania, à l'est de la ville de Cherchell, sera financée par crédit chinois à long terme, tandis que son management et l'exploitation seront confiés à Shanghai port. Au cours de son passage à l'Entreprise portuaire de Skikda (EPS), le ministre a souligné que «les ports de commerce constituent un levier de développement et contribuent de manière significative à la croissance économique». Toutefois, le financement de ces projets se pose avec acuité en ces temps de vaches maigres. Sur les lieux, le problème du financement de ce projet a été invoqué. Le ministre a instruit les responsables locaux de «trouver des ressources financières pour ce projet». Le ministre, qui a eu à écouter des explications sur l'établissement du port de Skikda et le secteur des travaux publics, a également reçu des explications sur le projet d'extension de l'EPS, d'après le compte rendu de l'agence officielle. Selon l'exposé présenté, 90 nouveaux hectares s'ajouteront à l'ancien port de Skikda (actuellement 32ha), dans le cadre du projet d'extension dont l'étude est sur le point d'être achevée. «Des réunions seront tenues ultérieurement pour débattre des ressources financières de ce projet», a-t-il indiqué. Des explications sur le projet d'extension du port pétrolier de Skikda, ont été présentées au ministre. Les travaux le concernant seront lancés prochainement; ils ont été confiés à une entreprise chinoise. Le projet permettra l'augmentation de la capacité du port, à travers l'extension du quai consacré aux produits pétroliers, d'une capacité de 120 000 m<sup>3</sup>, l'achèvement d'un autre quai pour l'amarrage des navires de

transport, dont la charge oscille entre 50 000 à 250 000 tonnes, ainsi que la réalisation d'un quai commercial. Le port pétrolier de Skikda bénéficie depuis 2012 d'une autre importante opération de réhabilitation des postes pétroliers, réalisée par une entreprise espagnole, pour une enveloppe financière de l'ordre de 4,5 milliards de dinars, selon les données fournies.

### **Zaalane: nécessaire développement des ports pour promouvoir l'économie nationale (APS)**



Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a insisté dimanche à Skikda sur "le développement des ports pour la promotion de l'économie nationale".

Au cours de son passage à l'Entreprise portuaire de Skikda (EPS) dans le cadre d'une visite de deux jours dans cette wilaya, le ministre a précisé que "le développement des ports est une des priorités du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", soulignant que "les ports de commerce constituent un levier de développement et contribuent de manière significative à la croissance économique".

Attestant que le programme d'extension des ports de commerce à l'échelle nationale lancé par l'Etat est "un programme énorme et coûteux", le ministre a rappelé que onze (11) ports font l'objet d'opérations d'extension, à Oran et Annaba notamment, ainsi que la réalisation du port de Cherchel (Tipasa).

Le ministre qui a eu à écouter des explications sur l'établissement du port de Skikda et le secteur des travaux publics, a également reçu des explications sur le projet d'extension du l'EPS.

Selon l'exposé présenté, 90 nouveaux hectares s'ajouteront à l'ancien port de Skikda (actuellement 32ha), dans le cadre du projet d'extension dont l'étude est sur le point d'être achevée.

In situ, le problème du financement de ce projet a été évoqué et le ministre a instruit à l'effet de "trouver des ressources financières pour ce projet". "Des réunions seront tenues ultérieurement pour débattre des ressources financières de ce projet", a indiqué M. Zaalane.

Aussi des explications sur le projet d'extension du port pétrolier de Skikda, dont les travaux qui seront lancés prochainement, ont été confiés à une entreprise chinoise, a été présenté au ministre.

Le projet revêt "une grande importance" du fait qu'il permettra l'augmentation de la capacité du port, à travers l'extension du quai consacré aux produits pétroliers d'une capacité de 120 000 m<sup>3</sup>, l'achèvement d'un autre quai pour l'amarrage des navires de transport,

dont la charge oscille entre 50 000 à 250 000 tonnes, ainsi que la réalisation d'un quai commercial

Le port pétrolier de Skikda bénéficie depuis 2012 d'une autre importante opération de réhabilitation des postes pétroliers, réalisée par une entreprise espagnole, pour une enveloppe financière de l'ordre de 4,5 milliards de dinars, selon les données fournies.

Le ministre des Travaux publics et du Transport devra poursuivre demain sa visite à Skikda en inspectant plusieurs projets relevant de son département.

### **Route transsaharienne: le Niger lance des travaux de réhabilitation d'un tronçon de 140 km (APS)**



Le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a lancé dimanche les travaux de réhabilitation de la route bitumée Zinder-Tanout (centre-est), un tronçon de 140 km de la Route transsaharienne reliant Alger à Lagos, ont rapporté des médias locaux.

La réhabilitation de cet axe "très important pour l'économie nationale et sous régionale permettra d'accroître la sécurité routière, de réduire les temps de transport et de stimuler les échanges commerciaux sur cet axe", a affirmé le président Issoufou, ont ajouté les mêmes sources.

Les travaux, qui sont financés par le Fonds européen de développement (FED) pour un coût de plus de 30 milliards de francs CFA (52 millions de dollars), vont durer 48 mois, ont poursuivi les mêmes sources.

Cette infrastructure routière constitue pour le Niger un "trait d'union" entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, lui permettant d'augmenter le flux des échanges avec les pays du Maghreb, se rapprocher de l'Europe et servir de zone de transit pour les autres pays africains.

Sur les 1.000 km de territoire nigérien qu'elle traverse, cette route dessert de grandes agglomérations, notamment les importants complexes miniers d'Arlit et d'Agadez (nord) ou encore Oualéléwa où est raffiné du pétrole nigérien et Zinder, la deuxième ville du pays.

Longue de 4.500 km, la Route transsaharienne a pour but, selon ses initiateurs, de contribuer à l'intégration sous régionale. Elle traverse 6 pays de l'Afrique, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

L'Algérie a achevé la construction de 1.600 km de ce projet alors que les travaux sur 200 autres kilomètres de liaison avec le Mali sont en cours de réalisation, a indiqué récemment à Alger le secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), Mohamed Ayadi.

Selon M. Ayadi, en Tunisie, cette route s'étirera sur 689 km entre Hazoua (à la frontière avec l'Algérie) et Tunis, et est aujourd'hui entièrement bitumée tandis que les travaux de renforcement de cette route sont en cours sur 65 km entre Gafsa et Nefta.

Pour ce qui est du Tchad, la route relie la capitale N'djamena à la frontière du Niger après Rig-Rig sur 570 km dont environ un tiers est revêtu, un autre tiers est en cours de travaux alors que le reste est en phase de lancement.

Concernant le Nigeria, cette route le traverse sur 1.130 km qui sont actuellement entièrement revêtus et en dédoublement sur plus de la moitié de ce linéaire, a-t-il souligné.

Au Mali, l'infrastructure s'étire sur plus de 2.000 km dont 700 km sont aujourd'hui à l'état de piste, a poursuivi M. Ayadi qui a relevé que la réalisation de ce projet dans ce pays est en proie à des difficultés financières, mais qui sont "surmontables".

L'Algérie accorde un intérêt prioritaire à cette infrastructure en tant que facteur fondamental pour l'activité et la croissance économiques, le commerce et l'investissement, l'interconnexion et l'intégration de l'Afrique et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Cet axe routier pourrait être élargi à la route Tindouf-Choum (Mauritanie) pour faciliter la circulation des personnes et des biens, l'intensification des échanges commerciaux et le désenclavement de cette zone frontalière.

### **Métiers à haute pénibilité : une liste de 1.000 activités (El Moudjahid)**

La commission technique chargée d'élaborer la liste des métiers à haute pénibilité, installée en 2017, a arrêté une liste de 1.000 métiers. « Le document en question a été remis le mois de novembre dernier au secrétaire général de l'UGTA, qui l'a, pour sa part, présenté au gouvernement pour approbation. »

C'est ce qu'a indiqué à la presse, M. Achour Telli, secrétaire national à l'UGTA, précisant que 85% de ces métiers ont été arrêtés en commun accord avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Selon la même source, la liste des 1.000 métiers, dont la publication et l'adoption est prévue au courant de cette année 2019, sera actualisée chaque année selon l'amélioration des conditions dans lesquelles sont exercés ces métiers. Pour Achour Telli, la commission s'est basée dans son travail sur les listes proposées par les différents secteurs d'activité, rappelant à ce propos qu'une liste de 4.000 métiers pénibles a été avancée par les différents secteurs. « Toutes les listes qui ont été envoyées ont fait l'objet d'étude de la part de la commission chargée du dossier. Leur sélection a été faite en fonction des normes internationales en la matière », a-t-il signalé, affirmant que le secteur qui englobe le plus de métiers est celui du bâtiment, suivi de celui des travaux publics. Les autres secteurs, à l'image de l'industrie et de l'agriculture, ont aussi

proposé de longues listes. Les métiers concernés ont été classés en fonction des valeurs mathématiques qui définissent le seuil d'exposition au risque. En tout, dix facteurs de haute pénibilité ont été pris en compte, selon notre source. Il s'agit de la manutention manuelle de charge de haute pénibilité (HP), les postures, la vibration mécanique, les produits chimiques dangereux y compris poussière et fumée, la température externe, les bruits, le travail en milieu hyperbare (maladies professionnelles), le travail de nuit, le travail en équipes successives alternant et enfin le travail répétitif. Dans ce contexte, il faut rappeler que Lakhdar Badreddine, conseiller auprès du secrétaire général de l'UGTA, a révélé il y a quelques jours que tous les secteurs d'activité ont été intégrés dans cette liste et assuré que la centrale syndicale n'a exclu aucune activité. « La pénibilité est définie, tout dépend du poste de travail », a-t-il précisé. « La Commission nationale chargée de définir les métiers pénibles a rencontré les fédérations des différents secteurs d'activités », a, pour sa part, certifié Amar Takjout, représentant de la Fédération du textile, qui a pris part aux travaux de cette commission. Joint par téléphone, ce responsable explique que les secteurs de l'éducation, de la santé, des transports, pour ne citer que ceux-là, ont été pris en considération. « La commission, composée d'experts et de médecins spécialisés dans la médecine du travail, a pris le soin de traiter toutes les catégories de métiers en vue de les classer selon le degré de pénibilité », a-t-il affirmé, précisant qu'il y a des métiers de haute pénibilité manuelle, morale et d'autres liés à la radioactivité. Notre interlocuteur a fait savoir que la commission a instauré un barème sur la base duquel sera défini le départ à la retraite anticipée. « Le nombre de points pour chaque poste de haute pénibilité permet de gagner une année ou deux sur l'âge de la retraite », a expliqué notre interlocuteur. Il convient de rappeler également que le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, M. Madjid Sidi Saïd, avait affirmé, à l'occasion de l'installation de la commission, que cette instance sera chargée de proposer une liste de métiers à haute pénibilité, de préciser exactement la durée minimale d'exposition de ces derniers et les conditions permettant l'abattement de départ à la retraite, conformément à la législation en vigueur.

La commission est composée de représentants des ministères du Travail et de la Santé, de la Direction générale de la fonction publique et de l'Office national des statistiques (ONS), de professeurs de la médecine du travail, de chefs de services hospitalo-universitaires et d'experts désignés par la tutelle. Il s'agit d'une commission intersectorielle comprenant des experts qui a été chargée de mener des travaux techniques et scientifiques et habilitée à consulter les secteurs concernés, les partenaires socioéconomiques et les syndicats des travailleurs et d'employeurs agréés. Ce qui fut fait et longuement élaboré, puisque la finalisation de la liste des métiers à haute pénibilité a nécessité près de deux années.

## **Investissement agricole : actualisation des coûts de validation des études (Algérie Eco)**

Le Bureau National d'Études pour le Développement Rural (BNEDER) tient à informer les bureaux d'études et des investisseurs dans le domaine agricole, qu'il procède à compter du 15 janvier 2019 à l'actualisation des coûts des prestations relatives aux « validation des études » et « formulation d'idées de projets » qui passeront de 10 000,00 DA HT à 30 000,00 DA HT par prestation produite.

« Ces nouveaux prix tiennent compte à la fois du nouveau bordereau des coûts du BNEDER approuvé par son conseil d'administration en Mai 2018 (coût de l'homme/jours, frais d'édition et de tirage...) et du niveau des intervenants dans l'élaboration de ces dossiers », indique le BNEDER. Ainsi, le BNEDER met en ligne le nouvel imprimé du bon de commande pour la réalisation des prestations de service.

Fondé en 1976, le Bureau National d'Études pour le Développement Rural (BNEDER), est un établissement public (EPIC), placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche.

Fort de son expérience et grâce à son équipe pluridisciplinaire, le BNEDER a réalisé depuis sa création, plus d'un millier de projet d'études dans le domaine du développement agricole et rural.

Son expertise et son savoir-faire, ont fait de lui le leader national dans le monde agricole, soit un partenaire privilégié pour tout décideur, opérateur ou investisseur, intéressé par ses secteurs d'activités et domaines de compétences.

Parmi les missions qui lui ont été confiées, il y a l'aménagement forestier, des parcs nationaux et de loisirs, de réserves naturelles, de forêts récréatives et d'espaces verts, la mise en valeur des terres par la concession et des enquêtes et études d'inventaire, de protection, d'aménagement et de mise en valeur des ressources naturelles. Il y a notamment le développement d'exploitations agricoles, d'élevage et aquacoles terrain et la lutte contre l'érosion, la désertification, l'ensablement et la protection des ressources naturelles.

## **Conférence de presse de Ould Kaddour: Sonatrach mise sur la pétrochimie (Le Quotidien d'Oran)**

Trois créneaux essentiels pour Sonatrach, selon son P-DG, «la formation, la création d'emplois et la prise en charge de la santé des populations du Sd.» Des activités qu'il a évaluées hier à Ouargla, Hassi Messaoud et Illizi. C'est par la précision de ces créneaux que Ould Kaddour a commencé la conférence de presse qu'il a animée, hier, au salon d'honneur de l'aéroport d'Illizi. «C'est ça Sonatrach, locomotive du développement économique et aussi social du pays,» a-t-il dit. «Si les jeunes veulent

travailler, il faut qu'ils se forment pour qu'ils puissent prendre en charge nos projets, il faut les motiver et la meilleure façon de le faire, c'est de les former,» estime-t-il. Il appelle à «une interconnexion homogène des écoles de formation que Sonatrach prévoit de créer, nous voulons avoir un pays intégré.» En évidence, une stratégie nationale est en cours d'élaboration pour selon lui, «savoir quel métier développer pour les besoins du secteur.» Hier, il a pris, en outre, la décision de faire financer par Sonatrach, l'ouverture de centres Culture dans les régions du Sud. «La première région qui en sera dotée, sera Illizi, elle en sera le premier exemple, il faut créer des activités culturelles pour permettre aux jeunes de s'occuper,» estime-t-il.

En réponse à une question sur la production de pétrole, Ould Kaddour affirmera que «la baisse a été faite en application de la décision de l'OPEP, elle concerne tous les membres de l'Organisation et les pays qui ne le sont pas.» Le yoyo provoqué par le prix du baril de pétrole lui fait dire que «c'est très compliqué quand ce n'est pas stable, on ne peut ni budgétiser ni planifier dans le temps, nous avons un scénario optimiste et un autre pessimiste pour qu'on puisse agir.» Autrement, a-t-il souligné «nous avons les capacités de produire plus, mais celle du pétrole doit être limitée, par contre la production de gaz, Sonatrach doit y aller parce qu'on peut vendre autant qu'on veut.» Il rappelle cependant que «la meilleure solution, c'est de développer la pétrochimie, c'est ce qui rapporte le plus.» Il fera savoir qu'«on signera, demain, le projet avec Total et le mois prochain avec les Turcs pour une usine de production de polypropylène en Turquie, dans la réalisation de laquelle on a pris 30%, en leur fournissant les produits bruts, on négocie aussi avec l'Irak, nous avons une proposition du Congo, pour pouvoir bien travailler, l'International est très important pour nous.» Ould Kaddour avouera qu'«on a des difficultés de financement de la pétrochimie, mais avec la raffinerie □Augusta', en comptant avec celle d'Alger qu'on va inaugurer le mois prochain et celle en projet de Hassi Messaoud, on atteindra 15 millions de tonnes de produits raffinés. »

Le P-DG de Sonatrach lancera au passage que «si aujourd'hui on vend la raffinerie □Augusta' qu'on a achetée en Italie, on la vendra le double de son prix d'acquisition.» Le projet de partenariat avec l'Américain Exxon «qui avance très bien » et la JV avec une firme internationale (sur les 14 en compétition, il ne donnera pas le nom de celle retenue) pour la commercialisation des produits de Sonatrach, seront, a-t-il affirmé, conclus avant la fin du 1er semestre de cette année.

A propos du méga-projet de phosphate retenu à Tebessa en partenariat avec les Chinois, il dira qu'«on y travaille, les plus gros travaux, c'est la construction des infrastructures de base qui le feront fonctionner, il faut que le partenaire technique qui s'engagera avec nous prenne des risques, ça va prendre 40 à 50 mois, 4 ans peut-être ou plus, il nous faut 6 milliards de dollars pour développer ce projet qui créera 15 à 20.000 emplois.» La délocalisation de la ville de Hassi Messaoud, loin des pipelines, un projet qui date de plusieurs années, n'est pas pour demain. «Sa construction est encore loin,» a-t-il reconnu. Mais une fois construite,

«mon rêve est de m'installer dans cette nouvelle ville avant que je ne quitte Sonatrach,», a lâché Ould Kaddour.

### **Sonatrach-Exxon Mobil : Signature d'un accord avant la fin du premier semestre 2019 (Algérie Eco)**

Le groupe Sonatrach va conclure un accord avec Exxon Mobil Corp et créer une joint-venture commerciale avec une société internationale avant la fin du premier semestre 2019, a annoncé ce lundi 14 janvier, le PDG de Sonatrach, cité par l'agence Reuters.

«Nous sommes très optimistes et les choses avancent dans la bonne direction, nous allons donc conclure avec Exxon Mobil et créer notre coentreprise», a déclaré Abdelmoumen Ould Kaddour à la presse, sans donner plus de détails à ce sujet.

La même source a rappelé que, la Sonatrach avait à maintes reprises exprimé son souhait pour une coopération dans le domaine du gaz de schiste avec la multinationale américaine.

La Sonatrach avait également fait savoir être en pourparlers avec 14 entreprises internationales pour de la création d'une JV dans le négoce de produits pétroliers et gaziers, et ce, après avoir acheté sa première raffinerie à l'étranger, a ajouté la même source.

### **Algérie : "400 000 véhicules ont été convertis au GPL" (Guitouni)**

Selon l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), le nombre de véhicules convertis au GPL était de 60 000 unités en 2017, contre 43 000 en 2016.

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a déclaré, lors de la visite qu'il a effectuée hier dans la wilaya de Bouira, que jusqu'à présent, il y a « 400 000 véhicules qui ont été convertis au GPL ».

Il a expliqué, à ce propos, que le secteur de l'énergie va vers l'utilisation du GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) pour réduire l'importation de l'essence et du gasoil et baisser ainsi, la facture de l'importation des carburants.

« Nous ne pouvons pas continuer comme ça », a lancé le ministre au sujet de la forte consommation des carburants hors GPL. « Nous avons lancé un programme qui apportera ses fruits prochainement, et qui concerne la conversion d'un million de véhicules au GPL à l'horizon 2021 », a-t-il souligné. Le ministre a appelé les responsables de Naftal à généraliser les centres de conversion au GPL à travers le pays, en insistant sur la nécessité de former les jeunes ingénieurs et techniciens pour leur permettre de créer leurs entreprises de conversion afin de doter le maximum de véhicules en cette énergie.



Rappelons que selon les chiffres de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), le nombre de véhicules convertis au GPL était de 60 000 unités en 2017, contre 43 000 en 2016.

Par ailleurs, il faut noter que la consommation du GPL au 3e trimestre de l'année 2018, a atteint 464 824 tonnes, soit une hausse de 40% par rapport à la même période de l'année 2017.

Une forte consommation de ce type de carburant due, selon l'Autorité de régulation des hydrocarbures, essentiellement au maintien du prix du GPL à seulement neuf dinars le litre depuis 2015.

### **OPEP-non OPEP: l'Algérie a réduit sa production de près de 25.000 b/j (APS)**



L'Algérie a réduit sa production de pétrole dans une fourchette oscillant entre 24.000 et 25.000 barils par jour au 1er janvier 2019 dans le cadre de l'accord OPEP-non OPEP signé en décembre dernier, a indiqué lundi le vice-président de l'exploration et de la production de Sonatrach, Salah Mekmouche.

Avant la mise en oeuvre de cet accord, la production de l'Algérie était de 1,08 million de barils par jour, a indiqué à la presse M. Mekmouche.

Pour rappel, l'OPEP et les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP ont conclu un accord en décembre dernier à Vienne, qui prévoit une réduction collective de la production de brut de 1,2 million de barils par jour à partir de janvier 2019 pour une période initiale de six (6) mois. En vertu de cet accord, les pays de l'OPEP doivent réduire leur production de 800.000 barils par jour contre 400.000 barils par jour pour les pays producteurs non membres de l'OPEP.

Dans ce sens, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, a annoncé récemment que l'Arabie saoudite réduira en janvier ses exportations de pétrole de 10% par rapport à novembre afin de stabiliser les prix.

Pour sa part, le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a indiqué que la Russie a commencé à réduire davantage sa production de pétrole et le niveau de réduction pourrait atteindre 50.000 barils par jour d'ici la fin janvier, sachant que le niveau actuel de réduction de la production de pétrole de son pays a dépassé les 30.000 barils par jour.

## **BAISSE DE LA PRODUCTION DES PAYS OPEP-NON OPEP : L'Algérie réduit son offre de près de 25 000 b/j (L'Expression)**

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses 11 alliés dont la Russie, ont décidé de baisser leur production de 1,2 million de barils par jour à partir du 1er janvier.

C'est le prix à payer pour faire remonter les cours de l'or noir. Le baril de Brent qui culminait au-dessus des 85 dollars au début du mois d'octobre s'étaient effondrés pour se retrouver autour des 50 dollars. Avant qu'il ne reprenne quelques couleurs sous l'impulsion de la réduction de la production des pays Opep-non Opep décidée le 8 décembre dernier. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses 11 alliés dont la Russie ont décidé de retirer du marché 1,2 million de barils par jour à partir du 1er janvier.

L'Algérie a pour sa part réduit son offre de près de 25 000 barils par jour. «L'Algérie a réduit sa production de pétrole dans une fourchette oscillant entre 24 000 et 25 000 barils par jour au 1er janvier 2019 dans le cadre de l'accord Opep-non Opep signé en décembre dernier», a annoncé hier le vice-président de l'exploration et de la production de Sonatrach, Salah Mekmouche. «Avant la mise en oeuvre de cet accord, la production de l'Algérie était de 1,08 million de barils par jour», a précisé le responsable de la compagnie nationale des hydrocarbures. Il est prévu, dans le cadre de l'accord conclu le mois dernier, que les membres de l'Opep doivent baisser leur production de 800 000 barils par jour contre 400 000 barils par jour pour leurs alliés non membres du cartel. L'Arabie saoudite a pour sa part annoncée qu'elle allait réduire en janvier ses exportations de pétrole de 10% par rapport à novembre afin de stabiliser les prix, avait indiqué le 9 janvier son ministre de l'Énergie.

«Le royaume, premier exportateur mondial de pétrole, réduira ses exportations de 800 000 barils par jour à 7,2 millions en janvier contre 8 millions b/j en novembre,» a précisé Khalid al-Falih. Une réduction supplémentaire de 100 000 barils par jour est prévue pour le mois de février.

Quarante-huit heures plus tard, le ministre russe de l'Energie Alexandre Novak indiquait que la Russie a commencé à réduire davantage sa production de pétrole. Son niveau de réduction pourrait atteindre 50 000 barils par jour d'ici la fin janvier. Des initiatives qui doivent pousser le marché à une réaction plus énergique pour que la tendance baissière soit inversée.

Les cours de l'or noir ont effectivement aligné 10 séances de hausse consécutives dont sept depuis le début de la nouvelle année avant de demander à souffler.

Le baril de Brent de la mer du Nord, référence pour le pétrole algérien, a clôturé la semaine qui s'est achevée vendredi dernier au-dessus des 60 dollars.

Le prix du panier de 14 pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, a atteint la barre de 60

dollars le baril vendredi, contre 59,46 dollars la veille (jeudi), a indiqué l'Opep dans un communiqué publié hier sur son site Web. Un niveau qui ne satisfait pas les «25».

L'Arabie saoudite, qui veut un baril à au moins 80 dollars demeure optimiste. «Si nous regardons au-delà des données hebdomadaires et du comportement des spéculateurs, je reste convaincu que nous sommes sur la bonne voie et que le marché du pétrole va rapidement retrouver son équilibre», a déclaré dimanche le ministre saoudien de l'Energie lors d'une conférence sur le pétrole qui s'est tenue à Abou Dhabi. Que se passera-t-il dans le cas contraire? «Si nous trouvons qu'il reste encore beaucoup à faire, nous le ferons à l'unisson avec nos partenaires de l'Opep et les autres pays, où la collaboration est également essentielle», a ajouté Khalid al-Falih. Un message qui indique que la guerre des prix sera impitoyable...

### **Boehringer Ingelheim lance un projet de 20 millions d'euro en Algérie (Algérie Eco)**



La firme pharmaceutique allemande, Boehringer Ingelheim, intensifie ses investissements en Algérie grâce à la jointe-venture qui vient de réaliser avec la société Abdi Ibrahim Remede Pharma, pour la production de deux médicaments destinés l'un pour le traitement de l'hypertension et l'autre pour le diabète de type 2.

Dans une conférence de presse co-animée ce matin à Alger par Mohamed Lamine Bousteila, cofondateur et membre du conseil d'administration et Abdi Ibrahim Remede Pharma, et Bachir Batel, directeur général et responsable de la division Humain Pharma chez Boehringer Ingelheim en Afrique du Nord et de l'Ouest, il a été indiqué que ce projet d'investissement qui sera réalisé dans la commune de Sidi Abdellah, à Alger permettra un transfert de technologie et une connaissance approfondie de l'industrie locale et du renforcement des capacités.

Réalisé avec un coût de 20 millions d'euros, l'unité de production débutera la commercialisation dès avril 2021, pour le traitement de l'hypertension, alors que la production de médicaments pour le diabète de type 2 suivra, deux ans plu tard selon la rapidité de transfert de technologie.

Selon M Bousteila, "les capacités de production de l'unité sont de .51 000 millions de boîte par an". Le premier objectif de cette production est "de répondre à la demande locale, ensuite en cas de surproduction nous penserons dans l'avenir à exporter vers les marchés extérieurs" a encore

souligné M Boustilla. Le directeur de Abdi Ibrahim Remede Pharma a affirmé qu'ils ont été choisis comme partenaire pour ce projet pour la modernité de leurs équipements ainsi que leur efficacité, d'ailleurs, nous sommes certifiés en GMP (bonnes pratiques de fabrication) en 2017 et BPL (bonnes pratiques de laboratoire) en 2018" a-t-il souligné.

Pour sa part, Bachir Batel, a indiqué que ce projet confirme le grand intérêt que porte la firme allemande à l'investissement dans le marché algérien ou il existe un besoin considérable pour ces deux genres de médicaments. L'objectif de ce projet est de "travailler en collaboration avec nos partenaires pour renforcer les capacités, tout en développant et en facilitant les transferts de technologie et en garantissant aux patients l'accès aux médicaments nécessaires" a-t-il encore ajouté.

Dans ce sens, M Batel a fait savoir que ce projet de soutenir l'objectif national de réduire les importations et d'accroître l'autosuffisance ». Faisant de l'Algérie un Hub de production, et un centre d'excellence en soins de santé. Boehringer Ingelheim « envisage de mettre en production 70% de son portefeuille de traitements dans le cadre de ses projets en Algérie d'ici 2024» a-t-il ajouté.

Ainsi, avec ce projet, il sera possible de réduire les importations renforçant dans ce sens, la politique de localisation au niveau gouvernemental, autosuffisance accrue, renforcement des capacités et transfert de technologie. En effet, cette unité de production fabriquera localement environ 70% du portefeuille de traitements dans le cadre des plans de Boehringer Ingelheim d'ici 2024.

### Banque/bourse/Assurance

#### **Bourse d'Alger : BNP Paribas El-Djazair classé meilleur IOB de 2018 (Algérie Eco)**

La Bourse d'Alger a organisé, récemment à son siège, une cérémonie de remise de trophée au meilleur IOB (Intermédiaires en Opérations de Bourse) de l'année 2018 en termes d'activité boursière, en présence de la place financière. Pour cette année, l'IOB BNP Paribas El-Djazair a été classé meilleur IOB suivi de l'IOB CNEP Banque.

BNP Paribas El Djazair, filiale à 100% du Groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle, s'adressant ainsi à tout type de clientèle : les Particuliers (dont les Algériens Résidant à l'Étranger), les Professionnels et les Entreprises.

Pour mieux satisfaire les besoins de ses clients, BNP Paribas El Djazair met à leur disposition, à travers son réseau de 71 agences et de 14 centres d'affaires en Algérie, toute l'expertise et le savoir-faire de ses filiales et métiers spécialisés.

Quels que soient les projets, BNP Paribas El Djazair propose des solutions adaptées à vos besoins et attentes pour simplifier la banque au quotidien,

disposer de moyens de paiement et de retrait, consulter et gérer le compte à distance : Banque en ligne, Centre de Relations Clients, GAB, SMS, des solutions de financement sur mesure pour concrétiser tous les projets et protéger les proches et les biens.

Notons par ailleurs que les IOB sont des personnes morales agréées par la COSOB pour exercer une ou plusieurs activités. Il s'agit de la négociation pour compte de tiers ; la négociation pour propre compte ; le conseil en placement de valeurs mobilières ; la gestion individuelle de portefeuille en vertu d'un contrat écrit ; la gestion de portefeuille d'OPCVM ; le placement de valeurs mobilières et de produits financiers et la garantie de bonne fin et la prise ferme d'émission de titres. Il s'agit également de la conservation et l'administration de valeurs mobilières (tenue de comptes titres) et le conseil aux entreprises en matière de structure de capital, de fusion et de rachat d'entreprises.

L'intermédiation en bourse ne peut être exercée que par les sociétés commerciales créées principalement à cet effet, les banques et les établissements financiers.

## Commerce

### **Nette baisse des transactions commerciales non facturées en 2018 (APS)**



Le montant des transactions commerciales non facturées mises au jour par le ministère du Commerce s'est chiffré à 85,2 milliards de dinars durant l'année 2018, contre 116,45 milliards de dinars en 2017, soit une baisse de 36,71%, a appris lundi l'APS auprès de ce ministère.

Cette baisse est due essentiellement, selon la même source, "au respect des opérateurs économiques des règles applicables à la transparence des pratiques et des transactions commerciales".

En outre, le bilan de l'activité des services de contrôle économique et de la répression des fraudes de 2018 montre que le contrôle au niveau des frontières s'est soldé par une baisse du nombre des cargaisons bloquées, résultant principalement des "mesures prises par les pouvoirs publics en vue de la rationalisation des importations et le soutien de la production nationale à travers l'interdiction des domiciliation de certains produits importés".

Le ministère fait ainsi état de blocage aux frontières de 1.006 cargaisons en 2018 contre 1.327 cargaisons en 2017 (-32%).

La quantité des marchandises bloquées aux frontières avait atteint 39.410 tonnes en 2018 contre 69.835 tonnes en 2017, soit une baisse de 77,2%. La valeur de ces marchandises bloquées est passée de 23,3 milliards de dinars en 2017 à 15,01 milliards de dinars en 2018, en recul de 55,2%.

En somme, au titre de l'année 2018, les services de contrôle ont engagé 1.824.711 interventions contre 1.669.314 en 2017 (+ 8,52%).

A travers ces contrôles, ils ont relevé 221.694 infractions en 2018 contre 216.454 en 2017 (+2,36%).

Ces constats d'infractions ont donné lieu à l'élaboration de 211.116 procès verbaux de poursuites judiciaires pour diverses infractions à la législation en matière de contrôle économique et de répression des fraudes, contre 203.462 poursuites en 2017 (+ 3,63%).

Outre les poursuites judiciaires engagées, les services de contrôle ont pris des mesures de fermeture administrative à l'encontre de 16.179 locaux commerciaux, contre 13.782 locaux en 2017 (+14,82%), ainsi que la saisie de marchandises pour une valeur de 5,37 milliard de DA, contre 7,25 milliards DA en 2017 (- 35,01%).

S'agissant du nombre de prélèvements analysés en laboratoire, il a été opéré 17.376 prélèvements en 2018 contre 17.879 en 2017 (- 3%).

Pour le ministère du Commerce, ce bilan de l'activité des services de contrôle économique et de la répression des fraudes au titre de l'exercice 2018 a porté sur les actions principales retenues dans le cadre du programme d'action élaboré par ses services centraux (Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes).

Ces actions retenues avaient pour objectif la prise en charge des dysfonctionnements relevés sur le marché tant aux plans des pratiques commerciales que ceux liés à la vérification de la conformité des produits et services.

Ce dispositif, axé sur l'assainissement du marché des différents phénomènes de fraude, a été orienté vers l'amont et l'aval de l'activité commerciale à travers la lutte contre les pratiques illicites, spéculatives, la surveillance du marché en matière de protection de la santé et de la sécurité du consommateur, soutient le ministère.

## Veille

### **Oran: la 10e édition du Salon International du Tourisme en février (APS)**



La 10e édition du Salon International du Tourisme, des Voyages, des Transports "SIAHA" et salon International des Equipements et services pour hôtels et restauration sera organisée du 21 au 24 février 2019 au Centre de conventions d'Oran (CCO) "Ahmed Benahmed", a-t-on appris de son organisateur, "ASTRA Communication".

L'organisateur indique que le thème de l'année 2019 du salon SIAHA est "Algérie, une destination touristique par excellence, Oran nouveau pôle d'investissement touristique et hôtelier", ajoutant que cette dixième édition, très attendue, est placée sous le signe du "développement et de la durabilité".

"Oran, ville d'expansion touristique a été choisie pour accueillir les prochains Jeux méditerranéens en 2021, un événement sportif et touristique", souligné la même source, ajoutant qu'une nouvelle organisation caractérisera cette 10ème édition du salon SIAHA, qui comportera deux pavillons.

Le premier pavillon, qui est le rendez-vous annuel des professionnels du tourisme à Oran, sera exclusivement consacré au tourisme, voyages et transports et permettra de mettre en avant les potentialités de la région de l'ouest et de ses villes (Oran, Tlemcen, Mostaganem, Ain Temouchent, entre autres) auprès des professionnels du tourisme.

Il permettra également de les sensibiliser à promouvoir la destination Algérie à travers des visites guidées au niveau de la ville d'Oran et des villes avoisinantes, indique l'organisateur.

Le second pavillon, de par l'envergure du salon international "SIAHA", permettra également aux professionnels du secteur de se faire connaître et de promouvoir leurs produits, aussi bien à d'autres professionnels et auprès du grand public.

Le visiteur profitera d'offres exclusives durant le salon, d'un large choix de destinations pour les vacances de printemps et d'été, ainsi que de remises exceptionnelles sur la billetterie de différentes compagnies aériennes, fait-on savoir.

L'organisateur, qui indique que le salon est placé sous le parrainage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, souligne également que cet événement est "une valeur ajoutée pour Oran", ville qui a été choisie pour organiser les prochains Jeux méditerranéens et où les projets hôteliers sont en constante augmentation.